



## De vive voix 6.07

Février 2019

### Nous sommes-nous menottés?

-Robert Bernier, enseignant en physique

Je veux revenir sur notre discussion de la Laïcité de l'État lors de l'AG du 17 janvier dernier. De fait, dans le sillage de l'affaire APPM vs Madame Nadia El-Mabrouk, affaire qui a éclaté quelques jours après notre AG, j'aurais pu choisir un titre un peu plus agressif pour cette courte lettre : Nous sommes-nous autocensurés?

Court rappel. Nous avons à choisir entre trois options : l'option A par laquelle nous aurions à revenir, discuter, amender, voter sur des positions pouvant vite devenir très spécifiques quant à l'actualisation concrète du principe de Laïcité de l'État; l'option B par laquelle nous aurions à revenir sur trois prises de position au niveau des grands principes sans apparemment nous forcer à avoir des discussions trop détaillées, pour ne pas dire trop crues, sur l'actualisation concrète du principe de Laïcité de l'État; l'option C, qui consistait à ne rien faire ni rien dire.

J'ai commencé à présenter ma position : option A avec amendements. Certains amendements auraient inclus une définition explicite de ce que je considérerais comme des symboles religieux ostentatoires, des symboles (vestimentaires) religieux que je considère comme véhiculant un message, donc ayant vocation de prosélytisme.

Je ne sais pas si c'est en raison des nombreux appels à la prudence qui nous avaient été faits (ces discussions auraient ailleurs porté trop de charge émotive, nous a-t-on dit), mais c'est plutôt l'option B (parler seulement de principes) qui a emporté la donne. J'ai moi-même voté pour celle-ci.

Mais avec le recul, je me dis que j'aurais pu et dû argumenter un peu plus en faveur de l'option A. En effet, comme je l'ai moi-même dit et comme d'autres l'ont soutenu, depuis le temps que ça dure, nous nous sommes probablement déjà chacun chacune fait une tête. Alors, pourquoi limiter nos discussions à des principes seulement? Pour ce qui me concerne personnellement, j'ai raconté que, pour avoir beaucoup lu et écouté depuis 10 ans que ça dure, je suis passé d'une position 'Vivre et laisser vivre' à une position dans laquelle je mettrais désormais des balises concrètes, tout en cherchant à protéger les libertés individuelles, en tout cas à l'intérieur de contraintes raisonnables, i.e. des contraintes qu'on peut soutenir en usant de rationalité et en ayant recours à des faits. Or, je crains que l'option B, par son caractère vague, nous menotte lors de l'AG dans laquelle nous devrions avoir à débattre. J'espère que tel ne sera pas le cas. Nous risquerions ainsi d'en laisser d'autres définir à notre place les termes de l'actualisation concrète du principe de Laïcité de l'État.

Dans le sillage de l'affaire APPM vs Madame Nadia El-Mabrouk, je me demande si nous ne nous sommes pas menottés, sinon même autocensurés.